Éme Louis Barthélemy Bailly

Confrère de l'Oratoire

Né à Saint-Phal (Aube), le 1760

Mort à Paris, le 26 juillet 1819

Député à la Convention nationale et aux Cinq Cents

Officier de la légion d'honneur

Baron de l'Empire

Notes biographiques et bibliographiques

L. Bonnardet

Prêtre de l'Oratoire

Voir :

Adry : T. I, p. 73.

Socard : Biographie des personnages remarquables de Troyes et de l'Aube. Troyes, Lacroix, 1882, in 12 p. 22.

Mortimer-Ternaux : Histoire de la Terreur. T. IV, page 91 note et page 470. (Lk²5256)

Rabbe et Boisjolin : Biog. des contemporains, Paris, Bocquet 1839. T. I p. 205-206.

Journal Encyclopédique N° du 15 août 1781.

Pérennes : Biog. universelle. Paris, 1868 ; T. I, p. 24.

E. Barth : Hommes de la Révolution à Strasbourg, 1877, p. 188-190.

Robinet : Dict. de la Révolution, T. I. p. 87.

Rabbe, Boisjolin et Sne Preuve = Biographie universelle et portative des contemporains. Paris. Bocquet 1834 5 vol. in 8°
t I p. 205 et 206

Non

Edme, Louis, Barthélemy Bailly de Juilly, naquit à Troyes en 1760 et mourut en 1819. C'était un honnête citoyen, un sage dans toute l'étendue de ce mot; il a pu commettre des fautes, mais toutes ses pensées et toutes ses actions ont été dirigées vers le bien, et sa cendre mérite d'être honorée. Il était oratorien et professeur au collège de Juilly, lorsque la révolution éclata. Il se fit alors recevoir avocat au parlement de Paris, et il en exerçait les fonctions en 1790, lorsqu'il fut nommé administrateur du département de Seine et Marne. Ses administrés l'élurent, en 1792, député à la Convention Nle. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour l'appel au peuple, le bannissement et le sursis. La Convention lui déféra, en 1794, le titre de son secrétaire; bientôt elle l'envoya en mission à Strasbourg, où, loin d'imiter les proconsuls qui l'avaient précédé, il protégea les gens de bien, et éloigna du pouvoir les cruels partisans de la Terreur. Il suivit constamment le parti de la modération, qui, à cette époque, était le plus dangereux; aussi fut-il en butte aux accusations des Jacobins; mais il sut leur imposer par sa fermeté; et, au mois d'août 1795, il osa s'élever avec force contre Dubois de Crancé, qui dénonçait à la Convention ce qu'il appelait les manœuvres du parti royaliste. « Messieurs de la ci-devant montagne, dit-il aux jacobins, vous n'êtes pas encore les maîtres. » C'est avec la même chaleur qu'il les attaqua, lorsqu'il fut devenu membre du comité de sûreté générale, et qu'il s'opposa aux mesures de proscription, proposées contre des classes entières de citoyens.

Le 19 fructidor, il parla contre l'incarcération des prêtres non assermentés, et annonça que le comité avait donné ordre que l'on arrêtât aux frontières les déportés qui rentreraient en France. Après la session conventionnelle, il fut porté au conseil des 500. Dans cette assemblée, il se lia avec les principaux chefs du parti clichien; cette liaison dangereuse le fit comprendre dans la déportation du 18 fructidor an V; il aurait subi son sort, si Malès ne l'eût fait rayer de la fatale liste, en annonçant avec assurance, malgré la fausseté du fait, qu'il était prêtre assermenté et marié.

Appelé au corps législatif en 1798, il cessa d'en faire partie après la funeste journée du 18 brumaire. Il fut alors nommé préfet du Lot. Pendant le cours de son administration qui dura jusqu'en 1813, il montra une modération et une probité inattaquable. Malheureusement, il avait donné sa confiance à des hommes qui en étaient indignes; il fut compromis dans ses bureaux, mais son honneur resta intact. Remplacé en 1813 par M. Petit de Beauverger, il se retira dans une campagne où il ferait fort triste encore le bonheur d'une famille qu'il se plaisait à élever, si l'imprudence d'un postillon n'eût fait éprouver à cet homme respectable un accident qui lui nécessita l'amputation des deux bras, et peu de temps après causa sa mort.

Bailly, à la création de la légion d'honneur, en fut nommé chevalier, et en devint officier quelques années après.

? (Mémoires d'un Témoin de la Révolution .... ouvrage posthume de Jean Sylvain Bailly, premier président de l'Assemblée Nationale, Paris, Letrault, Schoel et Cie, 1804, 3 vol in 8

quel rapport avec Edme-Louis ?

Edme Louis Barthélemy Bailly entré en oct. 1778 acolyte

en avril 1790 a 32 ans

1779
1780 Juilly préfet de chambre commune (maître d'étude)
1781 " "
1782 " 5e
1783 " 4e
1784 " 3e
1785 " "
1786 " 2e
1787 " préfet de chambre commune
1788
1789 13 Nov. 1789 de Tours à Juilly suppléant de pension
1790 Juilly suppléant de pension

M.M. 613 p. 153 N. 619

Edme Louis Bailli né à St Fal, Dioc. de Troyes. en 1760
reçu le 30 oct. 1778 Minoré

1779 Juilly préf. pension
1780 " "
1781 " 5
1782 " "
1783 " 4
1784 " 3
1785 " "
1786 " 2

MM 617 P 152 N 4877.
Le confrère Edme Louis Barthélemy Bailly
né à Saint Phal (Aube) Dioc Troyes, 18 ans
fils de Edme Bailly, procureur à St Phal et Edme Aubret
humanités et philos. à Troyes
entré à Paris le 24 oct. 1778
pension

Bailly (Louis)

Adry
t. 1. f° 93 v°

fils de Louis Bailly, de Troyes, où il était juge des ports et faubourgs.

En 1768 Mlle Nicole attiré à Troyes par les bienfaits de feu Bailly l'y occupa d'un projet de communauté qui se consacrerait à former des jeunes filles du menu peuple au travail et à la piété. Il voulait faire les fonds de cet établissement auquel il destina Mlle Aubri, sœur de feu Bailly, pour supérieure. Dix-ans après Mlle Nicole revint à Troyes mit la dernière main à cet établissement.

(Journ. Luxembourg, 15 août 1781)

Mlle Grosley dit que Bailly s'était fait un nom dans l'Oratoire.

LE SOUS-PRÉFET
DE
BÉTHUNE

Le 2 janvier 1977

Mon Père,

L'Association pour l'histoire de l'administration a entrepris l'histoire du corps préfectoral de 1800 à nos jours ; j'anime l'équipe (comme ancien élève de l'école nationale des chartes et sous-préfet en exercice) qui se consacre aux années 1800 - 1815. Parallèlement, avec monsieur Bougard, directeur des archives du Pas-de-Calais, je prépare le dictionnaire des préfets de cette période.

Dans leur nombre figurent des anciens oratoriens :

- Edme, Louis, Barthélémy Bailly, né le 16 octobre 1760 à Troyes, mort le 26 juillet 1819 à Paris, préfet du Lot le 11 ventôse an VIII, jusqu'en décembre 1813,

- Christophe, André, Jean de Chabrol de Crouzol, né le 16 novembre 1771 à Riom, mort le 7 octobre (?) 1836 au château de Chabanne (Puy-de-Dôme), préfet du Rhône le 22 novembre 1814 ...

- Joseph, Antoine Florens, né le 26 octobre 1762 à Lorgues (Var), mort le 14 septembre 1842 à Mende (Lozère), préfet des Alpes-Maritimes (21 ventôse an VIII), de la Lozère (23 germinal an X)...

Avez-vous des dossiers les concernant ? pouvez-vous me les communiquer à la sous-préfecture de Béthune, aux archives du Pas-de-Calais, à l'évêché d'Arras ? ou puis-je les consulter sur place à l'occasion d'un voyage à Paris ?

Avec tous mes remerciements, je vous prie d'accepter, mon Père, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

René BARGETON
21, place Lamartine
62407 Béthune Cedex

Père Auvray
75, rue de Vaugirard
75006 Paris

Géronnos = Biographie universelle, Paris, Besançon, 1868, t. I, p. 24.

Bailly de Juilly Edme Louis Barthélemy, né vers 1760, était oratorien et professeur à Juilly lorsque la Révolution éclata. Il en adopta les principes et fut nommé député à la Convention Nle en 1792. Il y montra beaucoup de modération et dans le procès de Louis XVI il y vota pour la détention et l'appel au peuple. Après le 9 thermidor il fut envoyé à Strasbourg, et il éloigna les fonctions publiques les plus violents démagogues. Au mois d'août il s'éleva avec force contre Dubois de Crancé qui voulait effrayer la Convention des progrès du royalisme; et en se tournant du côté des Jacobins, il s'écria: « Messieurs de la ci-devant montagne, vous n'êtes pas encore les maîtres. » Le 5 sept. de la même année, il s'opposa à l'arrestation de tous les prêtres réfractaires et insista pour qu'il ne fût pris aucune mesure générale à ce sujet. Après la session, il passa au conseil des 500, dont il fut élu secrétaire le 18 juillet 1797. Les liaisons qu'il avait avec ce qu'on appelait le parti clichien ou royaliste, le firent comprendre dans la liste de déportation du 18 fructidor; mais Malès l'en fit rayer en assurant qu'il était prêtre assermenté et marié, quoiqu'il n'eût jamais reçu les ordres. Il fut réélu de nouveau en 1798 par son département, et après la révolution du 18 Brumaire, on lui donna la préfecture du Lot qu'il conserva jusqu'en Xbre 1815. Depuis cette époque il vécut dans la retraite et s'occupa de l'éducation de ses enfants. L'imprudence d'un postillon lui fit éprouver un accident qui nécessita l'amputation des 2 bras, et peu de temps après causa sa mort. Bailly, à la création de la Légion d'honneur, en fut nommé chevalier, et en devint officier 9 ans après.

M.M. 616. p. 22 N 181 =

(Aube.)

Le Conf. Edme Louis Barthélemy Bailli, de Saint Thal, Dioc. Troyes
18 ans, fils de Edme Bailly, procureur à St Thal et de Edme Aubret
humanités et philosophie au collège de Troyes
entré à Paris le 24, admis le 30 octobre 1778
200# pension

Socard = Biographie des hommes remarquables de Troyes et de l'Aube, Troyes, Lacroix, 1882 in 8, p. 22 =

Edme Louis Barthélemi Bailly, dit de Juilly, né à ~~Troyes~~ Non le 18 mars 1761, mort près de Paris en juillet 1819. Oratorien, professeur au collège de Juilly; après la suppression des ordres religieux, il se fit recevoir avocat au Barreau de Paris en 1790. Elu député de Seine et Marne en 1792, il vota l'appel au peuple, la détention de Louis XVI et son bannissement. La Convention le nomma son secrétaire en 1794, quoiqu'il eut suivi constamment la ligne de la modération et le fit entrer dans le Comité de sûreté générale après la révolution du 9 thermidor. En 1795, les suffrages des départements de l'Aube et de S.et Marne le portèrent au conseil des 500. Nommé préfet du Lot en 1790, il administra sagement ce département jusqu'en 1813, où il fut révoqué. Bailly se retira alors dans une campagne des environs de Paris, où il mourut des suites d'une chute qui avait nécessité l'amputation de ses deux bras.

Robinet = Dictionnaire de la Révolution. t. I. p. 87.

Edme Louis Barthélemy Bailly de Juilly, professeur, législateur et préfet, né à Saint-Phal (Aube) le 18 mars 1760, mort à Paris le 26 juillet 1819, était professeur au collège de Juilly quand il devint, sous la Révolution, l'un des membres de l'administration de Seine et Marne. Le 6 Novembre 1792 il fut élu par ce département membre de la Convention. Dans le procès du roi, il commença par déclarer que Louis XVI méritait la mort, mais sa conclusion fut la réclusion provisoire et le bannissement perpétuel deux ans après la paix. Il parla suite, son attitude à la Convention ne varia pas beaucoup, car il vota toujours avec les modérés. Envoyé en mission à Strasbourg, il fut accusé de mollesse et, l'an III, il fut nommé membre du comité de la Sûreté générale, mais devint par son opposition systématique suspect aux patriotes. Le 5 vendémiaire an IV, élu député de Seine et Marne au conseil des 500, il fit partie du club de Clichy et fut porté sur la liste des déportés au 18 fructidor; mais effrayé, son collègue, le fit rayer sous le fallacieux prétexte qu'il était prêtre assermenté et marié. Réélu au conseil des 500, il adhéra au coup d'état de brumaire, fut nommé préfet du Lot, fait en prairial an XII, membre de la légion d'honneur, officier du même ordre en juillet 1808 et créé baron de l'Empire le 30 septembre 1811.

Bailly de Juilly

(Edme Louis Barthelemy)

Officier de la Legion d'honneur

1760 – Né à Troyes.

1789 Oratorien et professeur au collège de Juilly; de là sa dénomination.

1790 – Avocat au parlement de Paris, et, peu de temps après, administrateur du département de Seine et Marne, qui le nomma, en 1792, député à la convention nationale.

1793 Lors du procès Louis XVI, il se prononça pour l'appel au peuple, la détention, le banissement deux ans après la peine, et ensuite pour le sursis.

Citoyens dit-il à ses collègues de la convention, je n'examinerai point dans ce moment si vos commettans vous ont déféré des pouvoirs judiciaires; mais je vous citerai un fait. Dans l'assemblée électorale du département de Seine et Marne lorsqu'on eut nommé les députés à la convention nationale, on était si persuadé qu'ils ne seraient point les juges de Louis XVI qu'en procédant à la nomination du haut-juré, on eut soin d'inviter les électeurs à ne choisir que des patriotes fermes et intrépides, parce que l'on dit qu'ils avaient à juger Louis Capet. D'après ce fait, dont je prends à témoin mes collègues, convaincu que la seule mesure de legaliser la marche que nous avons suivie jusqu'ici est la sanction du peuple, je dis: Oui.

Mai 1794 – Secrétaire de la Convention, envoyé en mission à Strasbourg dans les derniers mois de 1794

Il rendit compte à cette assemblée des maux que la ville et les habitants avaient souffert pendant le règne de la Terreur, lui annonçant qu'il avait éliminé tous les employés attachés à la faction de Robespierre, et épuré les Sociétés politiques.

24 janvier 1795. — Il libéra cent soixante deux honnêtes citoyens, retenus encor dans les prisons du Séminaire et de l'Hôtel de Darmstadt.

6 février — Braendlé, ancien secrétaire-adjoint du district de Strasbourg, lui dénonce le projet de noyade de six mille Strasbourg, conçu en novembre 1793 par Saint-Just, Lebas et autres.

En Alsace, il continua l'œuvre de régénération commencée par son prédécesseur, Foussedoire, en ramenant le calme et la confiance dans une ville d'où ils avaient si longtemps été bannis.

De retour à la Convention, dans la journée orageuse du 20 mai 1795, il occupa le fauteuil en remplacement de Vernier, dont le grand âge ne supportait plus les fatigues de la présidence. En dépit, il s'éleva contre Dubois-Crancé, qui signalait à la Convention les progrès des royalistes; mais, voyant les jacobins applaudir au discours de ce dernier, Bailly se retourne vers eux, et leur dit:

"Respectez de la ci-devant montagne, vous n'êtes pas encore les maîtres."

Il devint ensuite membre du Comité de Sûreté générale, où il rendit de grands services par sa modération et par la force de caractère qu'il opposa constamment aux jacobins.

21 octobre 1795. — Le département du Bas-Rhin le nomma député à la Législative. Il passa plus tard avec les deux tiers des membres de ce Corps dans le conseil des Cinq cents, où il se rangea du parti clichien.

4 Septembre 1797. Compris sur la liste de déportation, pour ses liaisons avec les principaux chefs de ce parti. Le député Motet, ayant fait observer que Bailly était prêtre assermenté et marié, parvint à obtenir sa radiation.

1798 — Encore du Corps législatif, il y fut attaqué par Gauran, comme un royaliste échappé à la déportation de Septembre et comme un traître.

9 novembre 1799. Préfet du Lot; une grande modération, la plus entière probité, caractérisent son administration; cependant, elle n'a pas été exempte de reproches; des agents indignes de sa confiance le compromirent. Il se justifia, son honnêteté était inattaquable, mais non son administration. Il fut remplacé, en 1813, par Petit de Beauverger. Retiré à la campagne, il ne s'occupa plus que de ses affaires et de l'éducation de ses enfants

1819. En revenant de Rouen, sa voiture versa. Il eut les deux bras brisés. On crut le sauver par une double amputation, mais en vain. Il mourut à l'âge de 59 ans.

Etienne Barthe. Notes biographiques sur les hommes de la Révolution à Strasbourg et les environs
Revue d'Alsace. année 1878. Pages 116-117 & 118
Mulhouse. Imprimerie Veve Bader & Cie

Bailly de Juilly

Pierre Louis BJ

orateur

1760 – 1819

V. Biogr. Firmin Didot

Voir dossier Louis-Joseph Bailly